

RAPPORTEUR : Monsieur LELIEVRE, Doyen de l'Assemblée

TITRE : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Mesdames, Messieurs,

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du Compte Administratif. Les résultats doivent être reportés ou affectés dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CA, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

En effet, conformément à l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales et l'instruction M14, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est affecté prioritairement au résultat déficitaire de la section d'investissement.

Les comptes de l'exercice 2018 étant définitivement arrêtés après le vote du Compte Administratif, le Conseil Syndical doit adopter une délibération d'affectation des résultats 2018 sur le budget primitif 2019

Par conséquent, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- d'adopter et d'approuver l'affectation des résultats 2018 du budget comme indiquée ci-après.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 4 avril 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 3 avril 2019

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS



ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS





COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2019

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-neuf, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Étaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Gérard GRENAT, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Jean-André DELACRE, Daniel PIQUET, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Étaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Jacqueline DEWET (pouvoir Mme MULOT-FRISCOURT), MM. Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Fabrice MARTIN, Pascal PESTRE (pouvoir Mme DUCLOY), Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Yves ENGRAND (pouvoir Mr DELACRE), Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Jean-Luc MAROT, Marc MEDINE (pouvoir Mr LE GALL), Fabrice PONTHEIU, Thierry POUSSIERE, Pierre PREVOST (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Étaient Absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**)